



MESURES ET MODALITES DE REOUVERTURE ET DE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE ALPHONSE ALLAIS A COMPTER DU LUNDI 18 MAI 2020

Ce protocole sera mis à jour régulièrement en fonction des nouvelles instructions, de l'évolution de la situation et dans le souci de garantir la sécurité sanitaire de tous, conformément aux décisions du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Ce document vient en annexe du Règlement Intérieur en vigueur depuis le 5 novembre 2019 dans l'établissement.

Après une période de confinement, liée à la crise du coronavirus, et ayant conduit à la fermeture de tous les établissements scolaires depuis le 16 mars 2020, les collèges pourront à nouveau accueillir progressivement leurs élèves, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, et selon les modalités et les conditions d'organisation suivantes, conformément au protocole sanitaire national.

Seules les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} sont concernées, à partir du 18 mai, par la réouverture du collège et les emplois du temps sont également modifiés et adaptés à la situation. (cf.Pronote) Les autres niveaux seront informés ultérieurement des modalités de reprise, en particulier les élèves de 3^{ème} pour finaliser les procédures d'orientation et d'affectation post-3^{ème}.

Les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} seront divisées **en 2 groupes** afin de ne pas dépasser le seuil maximal de **15 élèves par salle**. Chaque élève aura une table étiquetée à son nom et devra utiliser uniquement **son matériel personnel** (trousse, cahiers, etc).

- **Le groupe 1 travaillera en présentiel au collège en SEMAINE A.**
- **Le groupe 2 travaillera en présentiel au collège en SEMAINE B.**
- **Classes de 6^{ème} :**

Début des cours à 9h00 – Fin des cours à 16h30

Récréation à 11h et à 15h – 2^{ème} service pour la cantine

- **Classes de 5^{ème} :**

Début des cours à 8h00 – Fin des cours à 15h30

Récréation à 10h et à 14h – 1^{er} service de cantine.

- **En attente d'informations pour les autres classes : la continuité pédagogique se poursuit en distanciel (classes virtuelles – ENT)**
- **Il en est de même pour tous les autres élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} qui restent au domicile une semaine sur deux.**

Un plan de déplacement est établi dans l'ensemble de l'établissement et la circulation ne devra se faire qu'en respectant **tous les sens uniques de circulation**. (cf. plan de circulation - signalétique – marquage au sol – fléchage - rubalise)

Le service de restauration fonctionnera à nouveau, avec des conditions de santé et de sécurité sanitaire strictes. (Plateau repas complet et préparé à l'avance, usage proscrit des micro-ondes et des différents distributeurs en libre service).

Des distributeurs de gel hydro alcoolique sont à disposition de tous dans le hall, et à l'entrée de tous les bureaux et des espaces communs (cantine, infirmerie, vie scolaire, salle des professeurs, CDI), ainsi qu'à l'entrée de chaque salle de classe. Les élèves comme les personnels devront néanmoins **se laver régulièrement les mains**, respecter la **distanciation** (1m entre 2 personnes), limiter les déplacements et éviter les regroupements, **y compris pendant les temps de pause ou de récréation**.

A l'arrivée dans le collège les élèves rejoignent leur salle de classe à l'étage, l'utilisation des casiers n'est plus possible. L'utilisation des sanitaires est également très contrôlée (effectifs, lavage des mains à l'entrée et à la sortie).

Une salle de permanence sera aménagée pour l'accueil des élèves en cas de besoin.

L'entrée se fera par le 1^{er} portillon proche de la loge et la sortie par le second portillon. Les déplacements pour suivre les cours d'EPS se feront par le portillon d'accès au terrain de rugby situé à l'arrière de l'infirmerie, pour accéder aux terrains de sport situés à proximité du collège. Les gymnases ainsi que les vestiaires et douches restent fermés. Les règles changent pour le déroulement des séances d'EPS et les élèves devront venir en tenue de sport, prévoir un T-shirt de rechange si besoin, apporter leur gourde ou une bouteille d'eau, apporter leurs chaussures de sport d'extérieur ainsi qu'un coupe-vent, dans un sac qui restera dans leur salle de classe pendant la journée de cours.

L'usage du carnet de correspondance est désormais réservé à l'élève qui est le seul à le manipuler, le montrer ou y noter des informations. **Il faudra continuer de consulter régulièrement l'ENT et Pronote.**

Les protocoles de nettoyage et de désinfection sont mis en place dans tous les lieux par les agents d'entretien, à plusieurs reprises dans la journée (augmentation de la fréquence de nettoyage des surfaces et des sols) en particulier dans les toilettes et pour **tous les points de contact** que sont les poignées de portes, rambardes d'escaliers ou barrières, interrupteurs, tables et chaises, ordinateurs, tablettes et matériels informatiques, photocopieuses, robinets, blocs sanitaires. **Tous les personnels de l'établissement ont reçu une formation relative à la sécurité sanitaire. Chacun devra privilégier l'usage de son matériel personnel (trousse, stylos, tablettes, etc.)**

Le CDI restera fermé aux élèves mais il sera possible de contacter Mme VAUCLIN en cas de besoin.

Les familles qui décideront d'envoyer leurs enfants en classe (sondage du 11 mai 2020), s'y engagent pour les semaines à venir et à minima jusqu'au 29 mai inclus voire au-delà et jusqu'au 4 juillet 2020 (protocole reconductible),

puisque l'organisation des cours et des services annexes (restauration – nettoyage) dépend bien évidemment des effectifs prévisionnels et donc des intentions des familles. En cas de fragilité ou de maladie chronique pour l'enfant ou pour un membre de sa famille, il est recommandé de rester au domicile par mesure de précaution.

Les transports fonctionneront normalement en appliquant également les mesures de sécurité et gestes barrières qui s'imposent à tous **y compris le port du masque.**

Le conseil départemental du Calvados prévoit de doter chaque collégien de 2 masques lavables et chaque personnel aura un masque à visière nettoyable et désinfectable à disposition, en plus des masques mis à disposition par l'Education Nationale.

Chaque élève doit se présenter et venir obligatoirement au collège avec un masque. Tout comportement inadapté et mettant en danger les autres sera signalé et le retour au domicile envisagé.

En référence aux mesures à appliquer et figurant dans le protocole sanitaire national pour les établissements secondaires, mis à jour régulièrement (Ref. mise à jour du 13 mai 2020), le port du masque grand public est obligatoire en présence des élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti. C'est notamment le cas dans les salles de classe, pendant la circulation dans l'établissement, et pendant les récréations.

Il est recommandé dans toutes les autres situations.

RAPPEL DES FONDAMENTAUX

- **Maintenir de la distanciation physique**
- **Appliquer en permanence les gestes barrières**
- **Limiter le brassage des élèves**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels**
- **Former, informer et communiquer**

L'équipe de direction ainsi que les personnels de santé du collège restent à la disposition de chacun, pour apporter toutes les informations ou précisions complémentaires, et nous vous informerons régulièrement de la situation de l'établissement via les Espaces Numériques de Travail, par téléphone au 02.31.14.40.90 ou par email à ce.0141765t@ac-caen.fr